

Province de Québec
Municipalité de Saint-Noël
19 avril 2018

Séance extraordinaire du conseil de la municipalité de Saint-Noël, tenue le 19 avril 2018, à 19 h 30, au lieu ordinaire des séances et à laquelle étaient présents le maire, M. Daniel Carrier et les conseillères et conseillers suivants :

MME Marie-Pier Leblanc
Johanne Gagné
Mélicca Gagnon

MM. Gilbert Marquis
Guy Gendron
Jean-Louis Roussel

Est aussi présente Mme Rollande Ouellet, directrice générale adjointe.

- 1. RENCONTRE D'INFORMATION AVEC MME NATHALIE OUELLET**
- 2. RÉOLUTION D'APPUI AU PROJET DE MME NATHALIE OUELLET**
- 3. OFFRE D'EMPLOI ÉTUDIANT**
- 4. SOMMAIRE DU RAPPORT FINANCIER 2017**
- 5. IMPRESSION JOURNAL TARTIGOU**
- 6. DATE DINER DES FAMILLES**
- 7. TRANSPORT ADAPTÉ**
- 8. TERRAIN GUY ROUSSEL/MUNICIPALITÉ**
- 9. DATE DES GROS REBUTS**
- 10. ACCEPTATION SOUMISSION VIDANGE DES BOUES**

Madame Nathalie Ouellet nous présente son projet d'implantation d'une crèmerie-bistro dans le local contigu à la salle de quilles.

RÉSOLUTION D'APPUI AU PROJET DE MME NATHALIE OUELLET
62-2018

CONSIDÉRANT que le projet de crèmerie/bistro de Mme Nathalie Ouellet permettra d'offrir un nouveau service dans la municipalité et ne contrevient à aucune des règlementations en vigueur;

CONSIDÉRANT que la demanderesse s'engage à obtenir tous les permis nécessaires à l'exploitation de son entreprise;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par Mme Johanne Gagné, appuyé de Mme Marie-Pier Leblanc et résolu unanimement que la municipalité de Saint-Noël appuie le projet de

Madame Nathalie Ouellet et accepte de lui louer un espace adjacent à la salle de quilles. Le montant de location mensuel sera entre 150.00 \$ et 235.00 \$ dépendamment des modifications nécessaires au local et ce incluant le coût d'électricité et des taxes pour les services municipaux. Il est à noter qu'une réévaluation du loyer sera faite après (6) six mois d'exploitation de l'entreprise.

SOMMAIRE DU RAPPORT FINANCIER 2017

Dépôt du sommaire financier 2017.

IMPRESSION « JOURNAL DE TARTIGOU »

63-2018

Il est proposé par Mme Marie-Pier Leblanc et résolu unanimement :

Que le Journal Tartigou soit imprimé par le Journal Brick à Brack de Sayabec pour des économies de coût et d'entretien du photocopieur de la municipalité, au coût de 0.79 \$/journal plus les taxes applicables.

DÎNER DES FAMILLES

La date retenue pour le Dîner des Familles est le dimanche 26 août 2018.

TRANSPORT ADAPTÉ

64-2018

Il est proposé par M Jean-Louis Roussel, appuyé de M. Guy Gendron et résolu unanimement :

De renouveler l'entente avec la MRC de La Matapédia pour le transport adapté ou coût de 855\$/année pour les années 2017 et 2018.

TERRAIN GUY ROUSSEL/MUNICIPALITÉ

65-2018

Il est proposé par M. Gilbert Marquis, appuyé de Mme Mélissa Gagnon et résolu majoritairement, abstention de M. Jean-Louis Roussel:

Que la Municipalité de Saint-Noël accepte la modification du lot 4695004 appartenant à M. Guy Roussel et ce selon le plan d'arpentage préparé par l'arpenteur-géomètre Claude Vézina et qu'une borne soit placée afin d'identifier ledit lot.

DATE DES GROS REBUTS

Le mardi 22 mai il y aura cueillette des gros rebuts.

SOUMISSION VIDANGE DES BOUES DE L'ÉTANG D'ÉPURATION

7.3-7100-17-57

66-2018

Considérant que la municipalité de St-Noël, doit procéder à la vidange des boues de l'étang d'épuration ;

Considérant que la municipalité de St-Noël a mandaté le service de génie de la MRC de La Matapédia pour procéder à l'appel d'offres et d'analyser les soumissions reçues ;

Considérant que l'article 935 du Code municipal stipule que ne peut être adjudgé qu'après une demande de soumissions publiques fait par annonce dans un journal, s'il comporte une dépense de plus de 100 000\$ et être également publiée dans le système électronique d'appels d'offres approuvé par le gouvernement;

Considérant que suite à l'ouverture des soumissions relatives à la vidange des boues de l'étang d'épuration, deux soumissions ont été reçues au bureau de la MRC de La Matapédia soit :

Terrapure Environnement	39 505.41\$
Sanilang Inc.	38 752.65\$

Considérant que suite à l'analyse des soumissions par le service de génie de la MRC de La Matapédia, les deux soumissions étaient conformes aux exigences du devis ;

Il est proposé par M. Guy Gendron, appuyé de M. Jean-Louis Roussel et résolu unanimement :

D'accepter la soumission de Sanilang Inc. au montant de 38 752.65\$ taxes incluses.

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

67-2018

Il est proposé par Mme Mélissa Gagnon de lever l'assemblée à 20 h 45.

Daniel Carrier
Maire

Rollande Ouellet
Directrice générale adjointe

Daniel Carrier, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature, par moi, de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

M. Daniel Carrier, maire